



Commune de Marquay



Bulletin
municipal

Janvier
2025

La commune de Marquay recherche :



La commune de Marquay recherche un(e) gérant(e) pour un multiple rural comprenant une épicerie, bar (licence IV incluse en location) snack, dépôt de pain (dépôt de gaz, tabac et française des jeux possibles).



Ce commerce est situé au centre de notre commune dynamique de 600 habitants, dans une zone touristique. Pas de commerce de ce type dans un rayon de 15 km.



Profil recherché : Personne ayant le sens de l'accueil et du commerce, convivialité, expérience de la restauration et de la gestion.



Seuls la licence IV et le bâtiment sont loués.
Le fond de commerce sera propriété de la personne recherchée.



Les dossiers d'acte de candidature
sont à adresser à la mairie de Marquay avant le 15 janvier.
Ils devront préciser le projet mis en place, les heures d'ouverture
et toutes autres informations nécessaires à l'étude du dossier.



Des travaux d'aménagement des locaux doivent être réalisés,
ils seront pris principalement en charge par la commune
mais ils pourront être menés en concertation avec le futur locataire.





Chères Marquayaises, chers Marquayais,
Dans notre commune, l'année qui s'achève n'aura pas été simple.

Le conseil municipal a essayé de mener à bien les projets annoncés. Certains ont été concrétisés : la toiture de l'ensemble école salle des fêtes, la fin de l'archivage, le transfert de la poste dans la salle derrière le secrétariat de la mairie, l'installation des containers dans le bourg.

D'autres ont été travaillés mais n'ont pas pu être réalisés : Installation de réserves pour la protection incendie, installation de panneaux photovoltaïques sur les toits plats de la salle des fêtes. Si ces projets n'ont pas pu être réalisés, c'est parce qu'un autre dossier sur lequel nous avons dit que

nous serions vigilants, est venu s'imposer à nous. Vous l'aurez compris, je veux parler ici du bar, épicerie : multiple rural comme l'on dit maintenant. Après avoir rencontré et renseigné de nombreuses personnes, le commerce n'a suscité aucune offre privée de reprise. Pour sauver ce commerce capital pour le village, la commune a fait une offre pour son acquisition. L'offre a été retenue par le tribunal début août. Nous sommes toujours dans l'attente de la formalisation définitive de cette transaction chez le notaire. Nous aurions aimé que ce dossier avance plus rapidement mais nous sommes tributaires de délais que nous ne maîtrisons pas, malgré nos efforts pour les raccourcir. Nous travaillons déjà sur la suite à donner : Des devis pour la réfection de la toiture sont faits. Nous cherchons un futur locataire pour faire vivre ce lieu essentiel de notre commune. Les personnes intéressées ont jusqu'au 15 janvier 2025 pour nous faire parvenir leur candidature. Notre objectif est que le commerce rouvre le plus rapidement possible.

Vous l'aurez compris ce projet est évidemment notre priorité de 2025. Nous réaliserons les autres projets si nos finances nous le permettent.

Parmi les autres réalisations de 2024 sur notre commune, citons la station trail aménagée par le département de la Dordogne. En revanche nous travaillons toujours pour la finalisation d'un parcours Terra aventura. Nous l'espérons pour 2025.

Comme chaque année, pour conserver au mieux la qualité de nos routes, nous avons réalisé des investissements sur celles-ci. Vous trouverez dans ce bulletin le détail des travaux de voirie réalisés par la commune et la communauté de commune.

La médiathèque de Sarlat, portée par la communauté de commune, a enfin ouvert ses portes au public. L'adhésion y est gratuite et donne accès à toutes les bibliothèques du territoire. Nous avons la chance de pouvoir compter sur des bénévoles dévoués qui assurent la vie de notre bibliothèque. N'hésitez pas à aller les rencontrer. La bibliothèque de Marquay vous donne également accès à tout le fond numérique proposé par le réseau des bibliothèques du département.

La récompense du meilleur jardinier obtenue par Cyril me permet de mettre au premier plan le travail que font les agents au quotidien : je les en remercie chaleureusement. Nombreuses sont les remarques positives de marcheurs, de camping caristes de passage dans la commune qui saluent notre cadre de vie. Suite à la naissance de son enfant, Morgane a obtenu une mutation pour une commune plus proche de son domicile. Je souhaite lui témoigner toute ma reconnaissance pour son professionnalisme, son dynamisme et sa précieuse contribution à notre commune pendant son passage au secrétariat.

En ces temps tourmentés au niveau national, le tissu associatif de notre commune constitue notre richesse. Un immense merci à tous les bénévoles qui se relaient tous les jours au dépôt de pain depuis presque deux ans maintenant. Ils montrent une image formidablement positive de notre commune, image que l'on retrouve lors de toutes les manifestations où des visiteurs sont stupéfaits de voir autant de jeunes s'investir au côté des bénévoles.

Je remercie mon équipe d'élus, mes adjoints, pour tout le travail accompli.
En leurs noms et au mien, je vous souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2025.
Qu'elle vous apporte bonheur, santé et réussites.

Jean-Luc Astié



Contacts :

- Mairie : ☎ 05 53 29 67 39
@ mairie-de-marquay@wanadoo.fr
- Agence postale : ☎ 05 53 29 13 86

Horaires :

- du lundi au vendredi de 7 h 45 à 12 h
- @ mairie-de-marquay@wanadoo.fr

En cas d'urgence :

- M. le Maire : ☎ 07 89 43 86 04
- M. le 1^{er} Adjoint : ☎ 06 83 59 33 88

BIBLIOTHEQUE

Contacts :

- ☎ 05 53 31 96 37
- @ bibliothequemarquay@orange.fr

Horaires :

- Toute l'année le jeudi de 14 h à 17 h 30
- De septembre à juin le mardi de 14 h à 18 h
- En juillet et août le dimanche de 10 h à 12 h 30

GARDERIE PERISCOLAIRE

Contacts :

- ☎ 05 53 29 67 17

Horaires :

- Tous les jours d'école de 7 h 30 à 8 h 15
et de 16 h 45 à 18 h 30

LOCATION SALLE DES FETES

- Salle : 150 €
- Vaisselle : 30 €
- Caution : 300 €
- Caution ménage : 50 €

LOCATION CHAPITEAUX

- 2 grands de 5 x 8 m : 80 €/ la journée
- Caution : 500 €



**POUR TOUTES VOS DEMARCHES ADMINISTRATIVES SOCIALES - FISCALES
OU DU QUOTIDIEN QUE VOUS SOYEZ PARTICULIERS OU PROFESSIONNELS**

Nathalie vous propose son aide bénévolement

Selon ses disponibilités les autres jours à Marquay

(à l'Esterel)

Et les lundis de 14h à 17h à la mairie des Eyzies.

**Aucune permanence la prise de rdv sur ce mail est
obligatoire au préalable nat24620@gmail.com**





A la suite du passage du Jury des villages fleuris, Marquay s'est vu décerner 2 distinctions lors de la journée de remises des prix à l'Espace Josephine Baker de Périgueux au mois de février.

Le prix du Jardinier de l'année a été décerné à Cyril Chanet.

Le conseil municipal le félicite pour l'engagement et le travail accompli au fleurissement du village.

La boucle de Callabout a été primée parmi les 10 randonnées remarquables du département. Le Conseil départemental a créé une application "Dorie" pour parcourir les beaux endroits de Dordogne, nous devrions y apparaître prochainement.



Séance du 29 janvier 2024

- Subventions voyages pédagogiques :

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de deux demandes de subventions pour des voyages pédagogique à Paris pour trois élèves de la commune étudiant au lycée Pré de Cordy et une élève de la commune étudiant au Collège La Boétie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention de 25 € par élève.

- Décision Modificative n°2 - Budget Lotissement – 31003 :

Il convient de procéder à une décision modificative afin de saisir les inscriptions du stock final pour clôture du budget 2023 et autorise Monsieur le Maire à faire, dire et signer tout acte en lien avec cette affaire.

- Sujets divers abordés :

Orientations budgétaires :

A prévoir en dépenses de fonctionnement :

Augmentation du personnel

Augmentation prestation archiviste (linéaires plus importants que prévus)

Entretien des chemins et du terrain de foot

- A prévoir en dépenses d'investissement :

- Rénovation de la toiture de l'école et de la salle des fêtes

- Aménagement agence postale dans la mairie

- Remboursement du prêt à court terme de 200 000 €

- Achat d'une nouvelle épareuse

- Défense incendie à commencer

- Panneaux de rues à commander et panneaux d'affichages à changer (place Thilo et PDIPR)

- Achat de tables et de chaises pour la salle des fêtes

La deuxième édition des Insolites du Périgord Noir organisée par l'Office de Tourisme et la Communauté de Communes Sarlat Périgord Noir auront lieu les 6 et 7 avril prochain.

Le lieu retenu sur la commune est le lavoir du Clauzel. Une réunion se tiendra le 26 février pour préparer ce week-end.

Séance du 5 mars 2024

- Protection et défense des zones déjà urbanisées contre les incendies :

La défense extérieure contre l'incendie relève de la responsabilité communale. Le maire doit s'assurer de l'existence, de la suffisance des ressources en eau pour la lutte contre l'incendie, au regard des risques à défendre, et de la disponibilité des points d'eau destinés à cet usage.

Le Maire expose au Conseil Municipal le besoin de financement pour l'acquisition et l'installation des sept premières bâches incendies.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, ce plan de financement et autorise le Maire à demander les subventions et à signer tous les documents dans le cadre de cette opération.

- Rénovation de la toiture du bloc école/salle des fêtes :

Le Maire expose au Conseil Municipal le besoin de rénover la toiture de l'école et de la salle des fêtes, celle-ci s'étant dégradée au fil des années.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, ce plan de financement et autorise le Maire à demander les subventions et à signer tous les documents dans le cadre de cette opération.



- Vente d'un chemin rural – La Nadalie :

Vu la délibération en date du 12 juillet 2021, donnant son accord à l'aliénation du chemin rural de la Nadalie sur la demande d'acquisition de Monsieur Olivier Stocker et lançant l'enquête publique,
Suite à l'avis favorable de l'enquêteur public au projet d'aliénation des portions du dit chemin sous réserves de création d'un nouveau chemin rural pour permettre la continuité des chemins ainsi qu'une création de servitude de passage pour permettre l'accès à une parcelle voisine,
Suite à l'accord de Monsieur Olivier STOCKER pour cette création de servitude de passage,
Suite au bornage du dit chemin effectué par l'entreprise AGEFAUR,
Monsieur le Maire et son Conseil Municipal accorde, à l'unanimité des membres présents, la vente de la partie du dit chemin demandé à Monsieur Olivier STOCKER.

- Vente d'un chemin rural – La Veyssarie :

Vu la délibération en date du 12 juillet 2021, donnant son accord à l'aliénation du chemin rural de la Veyssarie sur la demande d'acquisition de Monsieur LIRAUD Florent et Madame et Monsieur BELLANGER et lançant l'enquête publique.
Suite à l'avis favorable de l'enquêteur public au projet d'aliénation du dit chemin sans réserve, le tronçon de chemin rural concerné n'étant utilisé que par les riverains en faisant la demande.
Suite au bornage du dit chemin effectué par l'entreprise AGEFAUR,
Monsieur le Maire et son Conseil Municipal accorde, à l'unanimité des membres présents, la vente de la partie du dit chemin à Monsieur LIRAUD Florent et Madame et Monsieur BELLANGER.

- Perte sur créances irrécouvrables - Créances éteintes – Budget communal :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le comptable du Trésor Public a communiqué un état de titre irrécouvrable : il n'a pas pu être procédé au recouvrement des titres de recettes suite à des commissions de surendettement, ce qui éteint définitivement la dette du redevable.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'éteindre la créance présentée.

Subvention voyage pédagogique :

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal d'une demande de subvention pour un voyage pédagogique en Irlande pour un élève de la commune étudiant au lycée Pré de Cordy.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention de 50 € par élève.

- Définition des zones d'accélération pour le développement des énergies renouvelables

ADOPTION de la cartographie municipale :

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Maire, le conseil municipal approuve les zones d'accélération pour le développement des énergies renouvelables.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents : Décide d'identifier les zones d'accélération pour l'implantation d'installations de productions d'énergies renouvelables (ZAENR) de la manière suivante :

- Les parcelles mentionnées dans les observations présentées.
- Les toitures des bâtiments publics et privés

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Sujets divers abordés :

- Le « Repas des aînés » : se déroulera le 24 mars avec un concert à 16h de la chorale « Chantemuse » (chœur de femmes).
- Présentation devis aménagement mairie
- Présentation devis DPE Presbytère
- Présentation devis groupe électrogène



- Vote des budgets 2024 (Communal, Irrigation, Assainissement, Lotissement) :

- Vote des comptes de gestion 2023
- Vote des comptes administratifs 2023
- Vote des affectations de résultats
- Vote des taux d'impositions 2024
- Foncier bâti : 43.02 %
- Foncier non bâti : 101.46 %
- Taxe d'habitation : 9.20 %
- Vote des budgets primitifs 2024 à l'équilibre

LE BUDGET COMMUNAL

FONCTIONNEMENT	599 527.62 €
INVESTISSEMENT	589 941.78 €

LE BUDGET IRRIGATION

FONCTIONNEMENT	66 093.00 €
INVESTISSEMENT	28 881.61 €

LE BUDGET ASSAINISSEMENT

FONCTIONNEMENT	16 409.14 €
INVESTISSEMENT	43 522.15 €

LE BUDGET LOTISSEMENT

FONCTIONNEMENT	291 075.13 €
INVESTISSEMENT	267 150.93 €

- Signature de la convention entre l'ATD et la commune pour la réalisation du R.P.Q.S assainissement collectif :

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal la convention relative à l'assistance Maître d'ouvrage, entre l'Agence Technique Départementale (pôle assainissement SATESE) et la Commune.

Après présentation de cette convention, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

Approuve la convention relative à la mission d'assistance à Maître d'ouvrage entre l'Agence Technique Départementale et la commune, autorise Monsieur le Maire à signer cette convention ainsi que tous les documents relatifs à cette affaire.

- Subvention voyage pédagogique :

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal d'une demande de subvention pour un voyage pédagogique en Allemagne pour un élève de la commune étudiant au collège La Boétie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention de 50 € par élève.

- Subvention voyage scolaire :

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal d'une demande de subvention pour un voyage scolaire à la Base de Rouffiac, les 10 et 11 juin afin de réaliser des activités sportives pour les élèves de CP/CE1 de l'école de Tamniès et les élèves de CE1 de l'école de Marquay.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention de 500 €.



Séance du 29 mai 2024

- Annulation délibération 2024-007 - Vente d'un chemin rural – La Nadalie :

Monsieur le Maire rappelle la délibération n°2024-007 en date du 5 mars 2024 relative à la vente d'un chemin rural au lieu-dit La Nadalie.

Suite au courrier du bureau de contrôle de la légalité des actes d'urbanisme du 2 Mai 2024, il s'avère que le chemin est encore utilisé et ne peut donc être cédé. Ainsi, seul le renoncement à l'aliénation apparaît légal.

Monsieur le Maire demande donc aux Conseillers de se prononcer sur l'annulation de cette délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'annuler la délibération 2024-007 relative à la vente d'un chemin rural au lieu-dit La Nadalie.

- Approbation du Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité (RPQS) du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) – Exercice 2023 :

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) est géré en régie directe par la Communauté de Communes Sarlat-Périgord Noir depuis le 1er janvier 2005.

L'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), modifié par la loi NOTRe du 7 août 2015 établit que les autorités organisatrices du service public de l'eau et de l'assainissement sont tenues de présenter annuellement un Rapport sur le Prix et la Qualité des Services (RPQS) dans un délai de 9 mois qui suit la clôture de l'exercice.

Le RPQS 2023 du SPANC a donc été présenté et approuvé par délibération du conseil communautaire en date du 9 Avril 2024.

Monsieur le Maire rappelle que, conformément à l'article D 2224-3 du CGCT, ce rapport annuel doit être présenté dans les conseils municipaux de chaque commune membre de la CCSPN au plus tard dans les 12 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné.

Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'approuver ce rapport.

- Subvention voyage culturel :

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal d'une demande de subvention pour un voyage culturel en Auvergne pour un élève de la commune étudiant au collège La Boétie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention de 25 € par élève.

- Règlement intérieur du colombarium et du jardin du souvenir :

Monsieur le Maire propose d'établir un règlement pour le colombarium et le jardin du souvenir. Celui-ci permettra de clarifier les relations avec les usagers. Il sera consultable en mairie aux horaires d'ouverture.

Monsieur le Maire donne lecture du projet de règlement ; après avoir apporté des modifications et précisions.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,

Accepte et adopte le règlement ci-joint annexé et charge Monsieur le Maire de le mettre en application

Séance du 14 août 2024

- Création de ligne de trésorerie :

Monsieur le Maire rappelle les montants des factures liés à la rénovation de la toiture du bloc école-salle des fêtes et le montant total des subventions allouées sur le projet.

Les crédits avaient été mis en place lors de l'élaboration du budget, mais le délai de versement des subventions pouvant amener la commune à un niveau de trésorerie bas, il est nécessaire de souscrire à une ligne de trésorerie.

Elle ne sera pas forcément utilisée, ce n'est qu'une mesure de sécurité, sachant qu'un acompte de la principale subvention a déjà été demandée.

Monsieur le Maire souligne la rapidité des travaux, les échafaudages devraient être retirés fin août.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

- ROPD Enedis et Orange :

Monsieur le Maire informe qu'il faut renouveler les Redevances d'Occupation du Domaine Public pour Enedis et Orange.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.



- **Echange de terrains – chemin de la Nadalie :**

Monsieur le Maire explique qu'il faut reprendre le dossier de vente du chemin de la Nadalie :

- Une partie du chemin fera l'objet d'un échange, il présente la loi dite 3DS qui rend possible l'échange de chemin rural.
- La deuxième partie fera l'objet d'une vente - Concernant l'échange,
- Une première délibération doit être prise
- Un avis est affiché en mairie, un dossier est mis à disposition et un registre également afin de recueillir les observations du public.
- Après un délai d'un mois, une délibération finale devra être votée.

Les conditions de prise en charge restent les mêmes que pour la mise en place du premier dossier.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

- **Panneau de randonnée et panneau de la place Thilo :**

Monsieur le Maire présente le projet de nouveau panneau de randonnée proposer par Michel Bouyssou.

- **Point Défense Incendie :**

Monsieur le Maire présente les 4 projets dessinés par Jacques Bayle et fait un premier retour des propriétaires concernés.

Il faudra reprendre les premiers projets et les soumettre au SDIS.

- **Bar des Souvenirs :**

Monsieur le Maire fait un retour au Conseil Municipal des questions d'administrés concernant le Bar des Souvenirs.

Il explique que si l'acquisition se fait, il envisage de mettre l'établissement en gérance, il faudra convenir d'un montant de loyer. Monsieur le Maire souligne l'implication des bénévoles qui permettent le maintien du dépôt de pain, qui d'ailleurs fonctionne plutôt bien.

- **Mutation de Madame Morgane LOPES :**

Monsieur le Maire présente la demande de mutation faite par Madame Morgan LOPES, notre secrétaire de mairie qui sera effective au 1er novembre 2024.

- **Nouvel agencement de l'Agence Postale :**

Une restructuration entre l'accueil de la Mairie et l'Agence Postale a été faite.

Il est possible aujourd'hui de faire des démarches en libre-service ou avec l'aide de Madame Stéphanie FERNANDEZ sur un ordinateur mis à disposition des administrés ainsi qu'une imprimante.

- **Travaux au Lac de la Brune :**

Avec l'aide de plusieurs élus et administrés, de nouvelles poutres de rives vont être mise en place pour renforcer les virages qui s'affaissent.

Séance du 12 novembre 2024

- **Convention de prise en charge des destructions de nids de frelons asiatiques :**

Suite à une demande auprès de la société Joanny pour la destruction de 2 nids de frelons, il s'est avéré que l'entreprise avait arrêté l'activité.

Pour pouvoir maintenir une prise en charge des destructions des nids de frelons asiatiques à des fins de protection de la biodiversité, il faut mettre en place une convention auprès d'une nouvelle société.

Après comparaison des tarifs et prestations, Monsieur le Maire propose la société Hornet Buster SOS Frelons.

Après plusieurs questions sur les méthodes et produits utilisés, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

- **Convention d'adhésion au contrat prévoyance CDG – MNT :**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des nouvelles conditions pour le maintien de la participation employeur public territorial sur les contrats de prévoyance de leurs agents.

A compter du 1er Janvier 2025, seuls les contrats labellisés peuvent prétendre à une participation employeur.

Une convention de participation prévoyance a été mise en place par le Centre de Gestion 24 avec la MNT afin de proposer un contrat de prévoyance qui permettrait de maintenir la participation déjà mise en place.

Le montant de la participation reste la même, seuls les contrats proposés aux agents évolueront.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.



- Approbation du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) du Service Public d'Assainissement Collectif 2023 :

Monsieur le Maire annonce le report de la prise de compétence assainissement par la CCSPN, présente et commente le rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif de la commune pour l'exercice 2023.

Il rappelle également la mise en place d'une clôture autour de la zone d'épandage.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve le rapport à l'unanimité.

- Échange chemin de la Nadalie :

Après la première délibération prise au mois d'août, la mise à disposition du public du dossier, d'un registre et l'avis publié en mairie, Monsieur le Maire propose de voter la deuxième délibération nécessaire à la procédure d'échange du chemin.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

- Approbation du plan de gestion UNESCO :

Monsieur le Maire énonce ce qui a été présenté en réunion de préparation de ce plan et explique la nécessité de valider ce dernier pour maintenir les sites classés de la commune dans le patrimoine mondial de l'Unesco.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

- Subvention association :

Suite à une participation de l'association, Monsieur le Maire présente une proposition de subvention exceptionnelle de 250 euros à l'Amicale Laïque de Marquay. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

- Classement d'une voie communale :

Pour obtenir les attributs de la domanialité publique, Monsieur le Maire explique qu'il est nécessaire par délibération de classer la voie qui suite à des travaux a été intégrée cette année. Ainsi, aucune portion de route ne peut être en principe considérée comme incorporée au domaine public de la commune sans classement. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

- Mise en gérance du Bar des Souvenirs :

Les élus font un retour des différentes questions et propositions des administrés concernant la recherche d'un nouveau gérant pour le Bar des Souvenirs. L'idée d'une candidature locale fait l'unanimité, pour cela une annonce a été publiée sur différents canaux de communication. Monsieur le Maire espère un retour rapide des notaires et se rapproche de la préfecture et autres structures pour aborder les possibilités de subventions. Plusieurs entreprises ont été approchées pour la rénovation du bâtiment. Monsieur le Maire appelle les élus à réfléchir aux différentes questions comme le montant du loyer et les conditions de location notamment.

- Félibrée 2025 :

Monsieur le Maire rappelle que des réunions sont organisées au Centre Culturel de Sarlat, et que toutes les communes de la Communauté de communes Sarlat Périgord Noir ainsi que leurs habitants sont invités à participer. Chaque personne peut contribuer selon ses compétences, en s'inscrivant dans une ou plusieurs des commissions.

La réunion est ouverte aux membres d'associations, bénévoles, commerçants, sportifs, artistes, enseignants, élus, entreprises, partenaires potentiels, ainsi qu'à tous ceux qui apprécient la culture occitane du Périgord.

Chacun aura l'opportunité de trouver sa place et de s'inscrire dans les commissions. La participation est encouragée, que l'on parle occitan ou non, afin de contribuer à la Félibrée de Sarlat.

- Travaux d'installation d'une chambre froide :

Monsieur le Maire présente le projet de l'Amicale Laïque d'installation d'une chambre froide. Il rappelle que des travaux de réseau déjà prévus sur le site et explique qu'il serait judicieux de coordonner au mieux les deux projets.

Monsieur le Maire propose aux élus d'y réfléchir.

- Gestion du cimetière :

Une étude cartographique a été demandée à l'ATD 24 afin de pouvoir accéder à l'outil de gestion du cimetière proposé sur Périgéo, portail déjà utilisé en mairie pour d'autres fonctions.

Les élus proposent de faire un appel à mémoire aux administrés qui pourraient apporter des informations précieuses.



AGENCE POSTALE du nouveau !

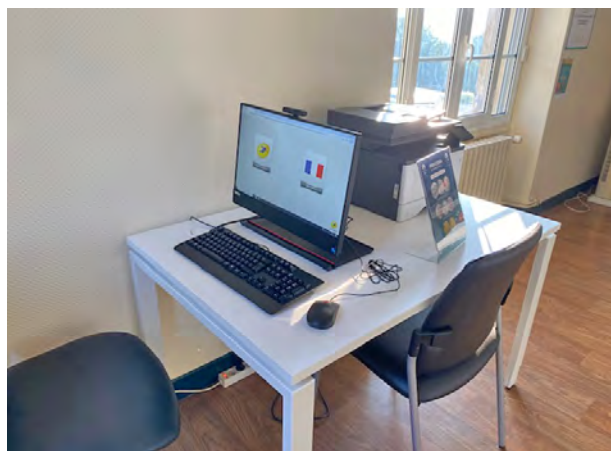
➤ L'agence a déménagé...

Pour des raisons de confidentialité l'agence possède son propre bureau (juste à côté du bureau du secrétariat de la mairie).



Autre nouveauté

Un îlot numérique accessible à tous aux heures d'ouvertures du bureau



LA BANQUE POSTALE

- Consulter et gérer vos comptes
- Prendre un rendez-vous avec un conseiller
- Découvrir les produits et services
- Forfait mobile + box

LA POSTEMOBILE

- Ouvrir une ligne mobile (avec ou sans mobile)
- Gérer vos offres si vous êtes déjà client
- Renouveler votre mobile si vous êtes déjà client

LES SERVICES PUBLICS

- S'informer sur les services publics
- Faire les démarches administratives
- Suivre vos démarches en ligne
- Déclaration de douane CN23 pour les colis à l'international

Les opérations habituelles au guichet :

- Retraits et dépôts d'espèces (montant limité)
- Dépôts chèques
- Achat de timbres, carnet de timbres collection, emballages colissimo et chronopost, enveloppes timbrées, chronopost, lettre suivie, enveloppes timbrées, etc....
- Veiller sur mes parents (visite du facteur + téléassistance, portage de repas, médicaments, ménage)
- Changement d'adresse
- Envoi et retrait lettres recommandées
- Forfait SIM sans engagement, carte prépayée nationale et internationale
- Tablette "Ardoiz"



Cette année a été en demi teinte, mais malgré une fréquentation touristique assez tardive, les membres de l'association sont tout de même satisfaits de leur saison.

2 dates restent à prévoir pour les marchés nocturnes qui se dérouleront comme d'habitude, une en juillet et une en août.

En 2025 nous souhaitons encore dynamiser ce marché dominical, qui par la diversité de ses apporteurs en fait un évènement important dans la vie de la commune.

Merci aux habitants de Marquay de contribuer à la vie du village.

- Aux producteurs, créateurs et artisans pour leur implication dans cette aventure,
- A la municipalité pour son soutien,
- Aux employés municipaux pour leur réactivité et disponibilité,
- Au comité des fêtes pour sa présence et conseils.

Contact : JEROME Benoît 06.49.45.96.51
CROUZEL Gilles 06.08.73.10.47



Le dimanche 27 avril 2025

aura lieu à l'Esterel le 3^{ème} troc de plantes de la commune.

Le principe en est simple, il s'agit d'échanger gratuitement ses plants, semis, boutures, graines...

Ce jour-là, venez avec vos plantes, posez ce que vous donnez,

Prenez ce qui vous intéresse pour votre jardin.

Le troc de plantes va vous permettre :

- ♣ d'échanger des plantes, des graines, des semis, des boutures, des bulbes et bulbilles, des rejets, des drageons... mais aussi des plantes dont vous ne voulez plus.
- ♣ de rencontrer d'autres jardiniers passionnés et de passer un moment convivial,
- ♣ de revenir avec des nouvelles plantes à moindre frais,
- ♣ de partager des connaissances, des expériences de jardinage,
- ♣ de découvrir de plantes inconnues ou oubliées,
- ♣ de dénicher des plantes introuvables dans le commerce.

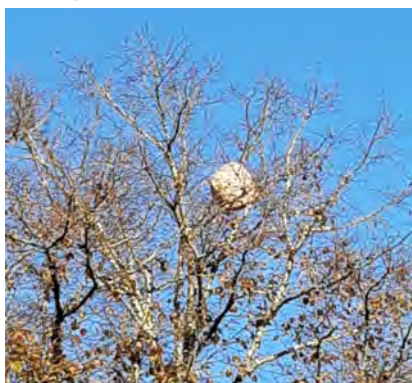


En été et en automne

La détection des nids est très importante. Vous découvrez un nid dans un arbre, dans une haie, un bâtiment...

En aucun cas vous essayez d'agir seul. Il est bien trop dangereux de vouloir le détruire soi-même. Signalez-le à la mairie

La destruction des nids est difficile et dangereux, adressez vous à un professionnel.



Recettes maison

1 canette de Bière
+ ¼ Sirop
+ vin (facultatif)

ou

Activateur pièges à frelons
5 cl + 25 cl d'eau



Mail : apidor.frelons@gmail.com



Le frelon asiatique un véritable destructeur

Nous sommes tous en danger
Biodiversité menacée
Risque pour l'humain



IL EST URGENT Mobilisons nous



L'identifier



Nid Primaire



Nid secondaire

Dès les premiers beaux jours, les femelles fécondées qui étaient cachées sortent et se nourrissent abondamment avant de construire leur premier nid (nid primaire) et de pondre leurs premiers œufs.

Plus tard dans la saison la reine et ses ouvrières construiront un autre nid (nid secondaire) que l'on peut voir à la cime d'un arbre dans une haie, dans une grange etc.

Ce nid consommera en moyenne 11 KG d'insectes, dont 30% d'abeilles.

Au printemps

Vous pouvez aider à combattre le frelon

En piégeant les reines de février à fin mai afin qu'elles ne confectionnent pas ces nids si dangereux pour notre biodiversité.



Neoppi



Vaso-trap



Réducteur diam 9 mm



5 Trous de 6 mm
Piège à cloche



Piège tap trap
Bouteille trou 6 mm



Vetopharma sélectif

Vous trouverez ces pièges en jardinerie ou renseignez vous auprès des apiculteurs



1 - Le brûlage des végétaux :

Dans les communes rurales, en l'absence d'épisode de pollution de l'air ambiant ou d'autres mesures exceptionnelles prises par décision municipale ou préfectorale, le brûlage des végétaux par les particuliers est toléré entre le 1^{er} octobre et le dernier jour de février. Le brûlage est interdit aux collectivités et entreprises d'espaces verts.

Le brûlage doit être précédé d'une déclaration en Mairie trois jours avant sa réalisation.

Les préconisations suivantes doivent être respectées :

- brûlage réalisé entre 10h et 16h
- en l'absence de vent
- sur une place à feu dégagée de toute végétation et accessible à un véhicule de secours.
- en présence de moyens humains et matériels permettant d'enrayer tout incendie.

Important : lorsqu'il est toléré dans le cadre de l'arrêté préfectoral, le brûlage reste à la discrétion du Maire qui peut l'interdire ou l'interrompre pour des motifs de sécurité ou salubrité publique.

En dehors des brûlages tolérés visés ci-dessus, des autorisations de brûlage peuvent être sollicitées pour des motifs exceptionnels ou d'urgence. La demande doit être transmise à la Préfecture, 15 jours avant le brûlage.

Dans tous les autres cas, les déchets verts doivent être éliminés via les filières classiques : déchetterie, broyage, compostage, etc.

2 - Les autres usages du feu :

Les feux de camp, les feux liés à des manifestations festives, les barbecues mobiles, les réchauds ainsi que les feux d'artifices, sont strictement interdits en forêt et à moins de 200 mètres des forêts entre le 1er mars et le 30 septembre. L'usage de lanternes volantes (ou lanternes chinoises, sky lantern, lanternes célestes) est interdit de façon permanente sur l'ensemble du département.



Aucune dérogation ne pourra être accordée à ces interdictions.

3 - Les sanctions encourues :

Le non respect des dispositions de l'arrêté préfectoral du 5 avril 2017 est puni d'une amende de quatrième classe (135 €).

De plus, le fait de provoquer même involontairement un feu de forêt est puni de 2 ans d'emprisonnement et 30.000 € d'amende.

Horaires déchèteries

SARLAT

HORAIRES D'HIVER

LUNDI
8 h 30-12 h30 / 14 h-18 h

MARDI
8 h 30-12 h30 / 14 h-18 h

MERCREDI
8 h30-12 h30 / 14 h-18 h

JEUDI
8 h30-12h30 / 14h-18 h

VENDREDI
8 h30-12h30 / 14h-18 h

SAMEDI
8 h30-12h30 / 14h-18 h

JUILLET AOÛT

LUNDI
6 h 45 / 14 h

MARDI
6 h 45 / 14 h

MERCREDI
6 h 45 / 14 h

JEUDI
6 h 45 / 14 h

VENDREDI
6 h 45 / 14 h

SAMEDI
6 h 45 / 14 h

LES EYZIES

HORAIRES D'HIVER

LUNDI FERMÉ

MARDI
9 h-12 h30 / 13 h 30-17 h

MERCREDI
9 h-12 h30 / 13 h 30-17 h

JEUDI
9 h-12 h30 / 13 h 30-17 h

VENDREDI
9 h-12 h30 / 13 h 30-17 h

SAMEDI
9 h-12 h 30 / 13 h 30-17 h

JUILLET AOÛT

LUNDI FERMÉ

MARDI
7 h-14 h

MERCREDI
7 h-14 h

JEUDI
7 h-14 h

VENDREDI
7 h-14 h

SAMEDI
7 h-14 h



Point d'apport volontaire de déchets du bourg

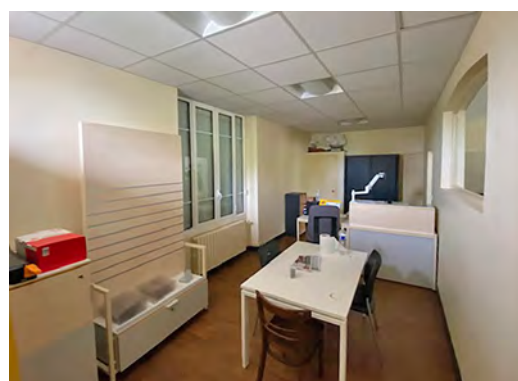
Les containers enterrés ont été mis en place en février par l'entreprise titulaire du marché. Toutefois, cette opération nécessite une participation financière de la commune. Dans la foulée, la municipalité a réalisé l'aménagement des accès et aire de manœuvre, la reprise du talus côté RD6 et sa végétalisation.



Les travaux

Agence postale

Comme prévu, la pièce située à l'arrière du secrétariat a été transformée afin de répondre aux critères souhaités par La Poste et par la mairie. Nous disposons donc à présent d'accès adaptés aux personnes à mobilité réduite, d'un ordinateur dédié au public pour ses démarches, tout en préservant la confidentialité entre ce service et celui du secrétariat. Cette réalisation incluant les travaux et le mobilier a été partiellement prise en charge par La Poste.



Salle des fêtes - Ecole

Pour des raisons évidentes de sécurité, le remplacement de l'ensemble de la toiture salle des fêtes/école a été fait pendant les vacances scolaires de juillet et août. Les bandeaux bitumineux, présentant de réelles faiblesses, sont remplacés par des ardoises.

Ce choix, validé par l'Architecte des Bâtiments de France, offre le double avantage d'être à la fois compatible avec la charpente légère existante et d'une durabilité bien plus élevée.

La collecte des eaux du toit (gouttières, descentes, étanchéités diverses) est également refaite à neuf.

Lors de la précédente édition, nous avons évoqué l'équipement des deux toits-terrasses avec des panneaux photovoltaïques. Ce dossier est en cours et on peut espérer une concrétisation en 2025.



Station d'épuration

La clôture englobant l'ensemble du terrain occupé par les installations actuelles a été mise en place par les agents municipaux.



Par ailleurs, lors de la séance du conseil municipal du 23 juillet 2023, il avait été annoncé que la compétence « assainissement collectif » deviendrait communautaire en 2026.

Or, suite aux récentes annonces gouvernementales, cette option n'étant plus obligatoire, et après discussion entre les membres de la communauté de communes, cette compétence reste en l'état actuel, à la charge des communes.

Si cette situation perdure, il n'est pas impossible que les communes soient dans l'obligation de la mise aux normes de leurs installations. Or, c'est le cas de notre commune qui pourrait être amenée à engager des travaux onéreux avec peu d'aide financière. Nous serons bien sûr très vigilants sur l'évolution de ce dossier afin de continuer à équilibrer le budget annexe « assainissement » sans impacter de manière excessive la contribution des abonnés.

La voirie

Voies à la charge de la commune :

– Route du Lac de La Brune :

Renforcement de la structure grâce à la réalisation d'une poutre de rive en grave-ciment.

Ce chantier a été effectué le 31 juillet.

Une équipe « communale bénévole » était à l'œuvre dès 6h du matin, la Sarl Delibie&Fils a fourni le matériel et ses conducteurs, la municipalité a financé les fournitures.

Une affaire rondement menée avec efficacité et dans la bonne humeur.

Le nivelage final et le revêtement ont été confiés à l'entreprise Lachenèvrerie.

– Route de La Condamine : emplois partiels et revêtement.

– Notons également le revêtement des amorces d'accès aux containers du bourg côté RD6 et côté route de La Lande.



Voies à la charge de la communauté de communes :

– Nivelage, emplois partiels, revêtement : La Lande, Roquetaillade, Le Maillet, Bardenat, La Plaine.

– Elagage : Le Maillet, Bénivès.

De plus, comme chaque année, l'équipe de travaux de la communauté de communes a effectué diverses opérations d'entretien.

Vous avez aussi constaté que le service voirie du département a disposé une nouvelle signalisation rendant la RD6 prioritaire, clarifiant ainsi des situations parfois ambiguës.



Panneaux d'informations

Le panneau d'information de la place Thilo en mauvais état a été refait ainsi que celui du parking des camping-cars qui concerne les chemins de randonnées.



Épicerie - Bar

Aucun repreneur ne s'étant manifesté pour faire revivre l'épicerie/bar, c'est la commune qui est sur le point de devenir propriétaire des lieux. Un appel à candidature pour la gérance a été lancé.

Cependant, des travaux sont nécessaires avant la réouverture, à commencer par la réfection de la toiture (des fuites sont apparues). Une décision sera prise aussi rapidement que possible après examen des devis et après l'officialisation de l'acquisition.

Il faudra ensuite réaménager l'intérieur. Pour cela et en vue d'une mise en service au plus tôt, il a été décidé de solliciter les agents communaux aidés par des artisans locaux, sous la directive de la mairie, de préférence en accord avec le nouveau gérant et en respect des normes en vigueur.



En 2024, L'église a pu accueillir le Quatuor Simon, nous faisant partager leur interprétation d'oeuvres remarquables de Beethoven, Smetana et Schubert pour le plus grand plaisir d'un public enthousiaste. Les bénévoles, toujours actifs et généreux, ont permis que l'après-concert deviennent également un moment d'échange vivant et chaleureux en compagnie des musiciens, accompagné d'un délicieux buffet, toujours sur le mode d'une auberge espagnole, grand moment de partage villageois.

La participation de l'association les "amis de l'église de Marquay" au vide grenier du village a permis de récolter quelques dons en prévision de la future tranche de travaux de restauration qui concernera essentiellement la refecton de la toiture en lauze de l'absidiole sud, et la restauration des vitraux cassés.

L'association continue son objectif de sensibilisation au patrimoine local, à sa restauration. Ainsi, cette année encore, l'association a été au rendez-vous des Journées Européennes du Patrimoine, en assurant des visites commentées de l'église.

Un livret sur l'histoire de l'église St Pierre-es-liens est disponible à la mairie aux heures d'ouverture. De même, les passionnés du groupe "Histoire" continuent assidument leurs recherches historiques sur le village et ses maisons les plus anciennes.



les amis de l'église de Marquay

Les amis de l'Eglise de Marquay



La prochaine Assemblée Générale aura lieu courant Janvier 2025.

Rappelons que « les amis de l'église de Marquay » est une association à but non lucratif, régie par la loi de 1901, ayant pour objet de favoriser la sauvegarde, la restauration, la mise en valeur de l'église, d'organiser l'animation dans le respect des moments cultuels, et d'approfondir la connaissance historique. Alors n'hésitez pas à nous rejoindre, l'association est ouverte à tous.

Association "les amis de l'église de Marquay"

Adhésion : 15 € par personne, par année

► Contact :

E-mail :

association-eglise-marquay@laposte.net

Courrier :

Association "Les amis de l'église de Marquay"
Mairie, 149 route de Sarlat - 24620 Marquay



FONDATION AGIR
CRÉDIT AGRICOLE
CHARENTE-PÉRIGORD
FONDATION D'ENTREPRISE

Une bibli relookée ! Suivez le guide

De nouveaux horaires d'ouverture :

Mardi de 14h à 18h

Jeudi de 14h à 17h30

Et en juillet et août

Jeudi de 15h à 17h30

Dimanche de 10h à 12h30

05 53 28 87 21

biblio.marquay@gmail.com



*Et toujours la boîte à livres
en libre-service H24 7 jours sur 7*



Une équipe de choc pour vous accueillir



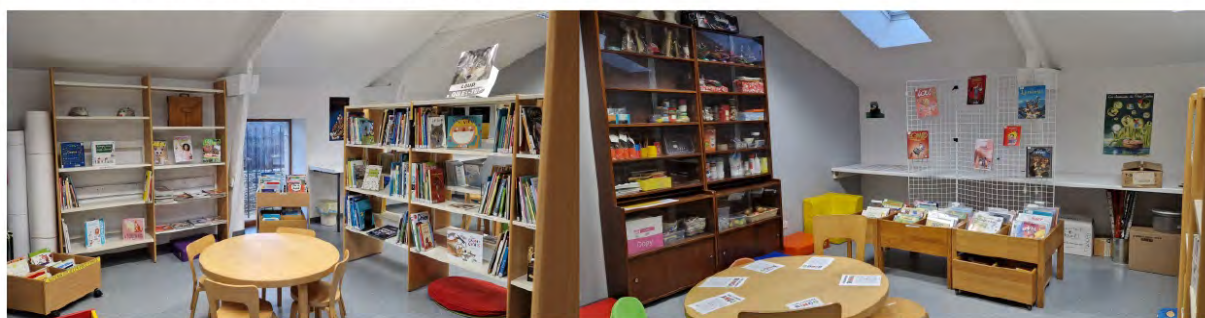
**Des lectures gourmandes
tous les 2 mois le jeudi à 17h30**



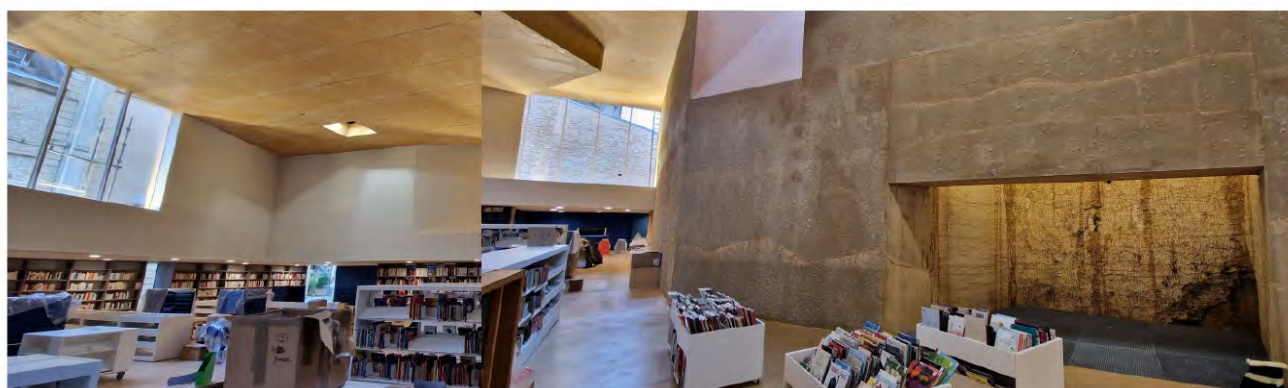
**Prix des lecteurs Etranges Lectures
de novembre à mai**



Et à l'étage, l'espace jeunesse et ses animations



*L'heure du conte
avec Tout Conte Fée
avant chaque vacance scolaire
pour tous les enfants
du RPI Marquay Tamniès*



Et à Sarlat, la nouvelle médiathèque a ouvert ses portes le 30 novembre



Conservation du petit patrimoine

La pluie battante cette année 2024 a nécessité beaucoup d'entretien aux patrimoines restaurés et surtout aux débroussaillages des chemins qui ont pris beaucoup de temps et main d'œuvre. Nous avons restauré deux cabanes, une cabane aux Taillades et une cabane au Clauzel et un mur de soutènement au Clauzel.

Petit Patrimoine



Cabane au Clauzel avant la restauration



Cabane au Clauzel après la restauration



Cabane aux Taillades avant la restauration



Cabane aux Taillades après la restauration



Mur de soutènement avant la restauration



Mur de soutènement après la restauration

Pour plus de renseignements
s'adresser au secrétariat de l'association :
Tél. 05.53.29.68.81



Au cœur du petit village, l'école de Marquay et ses 47 élèves ne s'ennuient jamais. Chaque instant est une expérience d'apprentissage ou de coopération où respect et entraide sont de rigueur. Qui de mieux pour le raconter, que les élèves eux-mêmes avec leurs petites brèves :

► « En classe, dans les ateliers, on travaille avec les tablettes ou des jeux, on apprend des nouvelles choses ! »

« En groupe de travail, on doit coopérer pour écrire ou résoudre un problème, il faut discuter et se mettre d'accord. »

« Chaque jour, on découvre une œuvre ou un lieu qui nous emmène loin de Marquay ! C'est l'œuvre du jour. »

► « Dans la cour, on a des jeux et beaucoup de place et chacun peut s'amuser avec ses copains ! »

« On s'entraîne au foot car il y a des ballons et des cages que l'on peut déplacer. »

« Avant les JO, on a tous participé à des olympiades à Sarlat, où on a découvert des sports. »

« Quand il fait beau, on profite des tables de pique-nique, pour dessiner ou lire dehors. »

« En juin, on part tous sur la piste cyclable pour la journée vélo.

Ce jour-là, le pique-nique est porté par Carine et Christine, il y a deux camions pour transporter les vélos, un bus et on fait du vélo toute la journée.

Le mieux c'est le passage dans l'ancien tunnel ! »

► « Tous les mardis et jeudis, on retrouve Claire, Philippe et Josiane, à la bibliothèque, on peut emprunter des mangas, des BD ou des romans, mais surtout on peut commander des livres particuliers ! »

« Avant chaque vacance, le vendredi matin, on se retrouve tous, pour l'heure du conte dans la salle des fêtes avec des contes et des musiques « et cric et crac ! »



► « Dès 8h30, ça sent déjà bon dans la cour, Carine nous prépare sandwiches, soupes ou un gratin et à la récréation, on va à la fenêtre pour demander le menu exact ! »

« La semaine du goût, cette année, nous sommes allés au restaurant en bus, au Haut de Marquay, c'était génial ! On était bien habillé, on nous a servi à l'assiette ! »

« Des mamans viennent avec nous en cuisine pour préparer les repas de la semaine du goût. Il y a des plats étrangers, des nouveautés, on cuisine et surtout on se régale après. »

► « Quand on prend le bus, on va toujours voir un spectacle ou faire une sortie qui nous permet d'apprendre autrement ! « La Danse de la sorcière » c'était le spectacle de contes que l'on a vu avec le Lébéro ! »

« Le cinéma, on va y aller trois fois cette année, pour voir trois films que l'on ne verrait pas ailleurs ! »

« Un jour, on a découvert le village à pied pendant une grande chasse au trésor, on était par petits groupes et on devait trouver des indices partout dans Marquay pour résoudre une énigme ! »

Avec l'école,
il y a toujours un moyen d'apprendre !



LA SEMAINE DU GOÛT

Carine, Christine, Sandy & Fabrice ont élaboré les menus.

► Lundi : Portugal

Accra de morue / poulet au chorizo et riz / pastel de nata

► Mardi : Asie

Samoussa / porc au caramel nouille chinoise / fondue au chocolat

► Jeudi : France au restaurant les hauts de Marquay

Œuf florentine / hachis parmentier canard butternut patate douce croquant au chocolat framboise

Les enfants ont préparé des sablés pour le goûter servi avec du chocolat chaud

► Vendredi : Angleterre

Velouté de choux fleur bacon / fish and chips / Pudding

Tous les menus ont été confectionnés avec l'aide des enfants.

Ils ont adoré !!!!



Ecole de Marquay



Un grand merci à Amandine et Filipa pour leur aide à la préparation du menu Portugal.

Un grand merci aussi au restaurant "Les hauts de Marquay" à toute l'équipe qui nous a chaleureusement accueillis avec un menu réalisé par la cheffe Carole Bonnet.

Tous les enfants sont repartis avec un petit cadeau offert par la maison.





ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES TAMNIÈS/MARQUAY

L'année 2024-2025 devrait être aussi riche en manifestations que l'année précédente.

Pour cette nouvelle année un nouveau bureau a été mis en place:

- Présidente : DELIBIE Célia
- Vice-président : DELIBIE Pierre
- Trésorière : FRUHAUF My Thu
- Trésorière adjointe : DA COSTA Amandine
- Secrétaire : DURIEZ Céline
- Secrétaire adjointe : OMARINI Marie



L'année 2023-2024 a été rythmée par de nombreux événements organisés au profit de nos bambins des Ecoles de Tamniès et Marquay. Ces manifestations ont d'ailleurs remporté un franc succès. Nous avons débuté par un Vide Grenier à l'automne 2023 puis par la tenue d'un stand au Marché de Noël de Marquay avec la vente des calendriers du RPI.

Notre fameux loto organisé à Tamniès le 17 Mars 2024, avait fait salle pleine.

Lors du Carnaval en Avril 2024, les enfants ont pu livrer leurs pires châtiments au Pétassou avec beaucoup d'enthousiasme.

L'APE a tenu un stand de crêpes et de gâteaux lors de la Foire aux plantes de Tamniès.

L'année scolaire s'est clôturée par la Kermesse en Juin 2024 et le 18 août 2024, l'APE a tenu la buvette au marché gourmand de Tamniès.

L'ensemble de ces manifestations a permis de récolter les fonds nécessaires pour pouvoir contribuer aux diverses sorties scolaires organisées par les Ecoles de Tamniès et Marquay.

Les CM2 ont pu se retrouver pour un Week-end de cohésion avant de rentrer au collège.

Les élèves du CP au CM2 ont bénéficié de cours d'anglais financés avec l'aide du comité des fêtes de Marquay facilitant la transition pour leur arrivée au collège. Ces cours seront maintenus pour 2024-2025. En ce début d'année, nous avons effectué un nouveau don à chacune des deux Ecoles pour aider les instituteurs à mettre en place leurs divers projets pédagogiques.

Ce bilan positif nous incite à poursuivre sur cette voie au bénéfice de chacune des Ecoles.

Nous tenons à remercier la mairie de Tamniès et la mairie de Marquay pour les subventions qu'elles nous ont apportées ainsi que l'ensemble de nos collaborateurs : personnel éducatif, comités des fêtes, foyer rural, amicale laïque, les commerçants et bien sûr nos chérubins ainsi que leurs parents.

D'autres projets sont en cours d'élaboration :

- ❖ Un loto pour le mois de février
- ❖ Un spectacle pour le carnaval au printemps
- ❖ La kermesse de l'école en juin
- ❖ Tenue de la buvette pour le marché gourmand de Tamniès

Notre équipe est ouverte pour accueillir des nouveaux membres, grâce à vous nous sommes plus forts.

L'équipe de l'APE Tamniès/Marquay





Chers Marquayaises et Marquayais,

À l'aube de cette nouvelle année 2025, l'association de chasse communale de la commune de Marquay tient à vous adresser ses vœux les plus sincères de bonheur, de santé et de prospérité. Nous souhaitons également exprimer notre gratitude pour votre soutien continu et votre compréhension.

La chasse est une passion qui nous unit et nous permet de préserver notre patrimoine naturel et culturel. Nous nous engageons à respecter les règles de sécurité, le code de la chasse et à protéger notre environnement. Nous sommes déterminés à maintenir un dialogue ouvert et constructif avec tous les propriétaires et les habitants de notre belle commune, qu'ils soient chasseurs ou non.

En cette période de renouveau, nous réaffirmons notre engagement à travailler ensemble pour le bien-être de notre communauté et la préservation de notre environnement. Que cette année soit placée sous le signe de la coopération, du respect mutuel et de la convivialité.

Avec nos meilleurs vœux,

Mr Dubois Emmanuel et l'ensemble des chasseurs.



UNE BELLE ANNÉE !

2024 fut une superbe année, de nombreuses manifestations ont eu lieu à Marquay et le bilan est très positif. Notre merveilleuse équipe de bénévoles a bien travaillé durant cette année encore afin que tout se déroule sans encombre.

► Randonnée Quad et SSV

Les festivités 2024 se sont ouvertes le 19 mai avec notre rando Quad et SSV (buggy).

Cette manifestation plait beaucoup car pas moins de 106 engins étaient présents cette année.

Après avoir réalisé les 80 km de parcours, nous nous sommes toutes et tous retrouvés dans la cour d'école afin de partager un super repas préparé par nos petites mains. Nous étions quasiment 200 sous nos chapiteaux et l'ambiance fut excellente ! Les nombreux participants(es) et les gens du village ont pu poursuivre cette journée jusqu'à tard le soir en dégustant les produits de Crustadrive.



► Feu de la St Jean

Le 28 juin, c'était le traditionnel feu de Saint Jean ! Nous avons fait le choix pour cette édition de monter une plus grosse structure afin de ne refuser personne. Nous n'étions pas moins de 250 à table pour cette superbe soirée. Après un très bon repas encore une fois entièrement réalisé par nos soins, le feu a été allumé avant de rejoindre la piste de danse. En effet, le 2^{ème} choix cette année était de mettre un orchestre un peu plus important, Ben & Nats ont fait chanter et danser tout le monde, ce fut un très bon moment à Marquay.



► Course de côte

La 28^{ème} édition de la course de côte avait lieu le 14 juillet. 28 ans déjà ! Après les éditions 2022 et 2023 plutôt calmes, nous nous sommes par moments remis en question sur l'avenir de cette épreuve. C'est un long travail qui occupe une très grosse partie de l'année et de grosses installations. Nous avons fait le choix de continuer, pour ceux qui l'ont créé, pour ceux qui l'ont repris, pour ceux qui l'aiment et évidemment avec toujours le même objectif, animer notre village.

Pour rappel, MARQUAY est un haut lieu du sport automobile. Depuis très longtemps, des épreuves nationale et régionales sont passées par ici. Les grands pilotes sont nombreux à connaître notre village et ont pour beaucoup de belles anecdotes sur nos routes. Ce choix de continuer a payé, un très beau plateau de presque 50 voitures, du soleil, un public venu très nombreux. Le nombre de repas le samedi soir a explosé aussi et grâce au travail de toute l'équipe, ce fut une TOP édition !

Cette année encore, c'est le girondin Fabrice GALLO qui remporte cette édition avec un chrono de 50''433, Nicolas FILIATRE et Gabriel BAILLOU complètent ce podium 2024.



Un énorme merci à la municipalité et ses employés, aux riverains, aux commissaires, aux officiels, aux partenaires ainsi qu'à cette fabuleuse équipe de bénévoles.



► Rando VTT ET Pédestre "La Marquayaise"



Le 28 juillet dernier, nous avons organisé la 12^{ème} édition de la Marquayaise.

Une belle édition sous le soleil, les 73 marcheurs ont pu profiter d'un joli parcours de 10 kms.

Les 145 cyclistes quant à eux avaient le choix entre plusieurs parcours: 20 km, 28 km et 36 km à travers les chemins de Marquay.

Au retour des randonneurs, nous avons servi l'apéritif suivi d'un repas grillades pour le réconfort.



► Marquay en Fête

Pas de repos pour les guerriers ! Les 2,3 et 4 août c'était déjà la fête à MARQUAY ! et quelle fête ! Contrairement à l'édition 2023, le beau temps était attendu et nous avons bien l'intention de faire exploser les records. Après 2 jours de montage, nous étions prêts pour vous accueillir dans la cour de l'école.

Cette édition a commencé avec TTC qui ont littéralement mis le feu au village ! Impossible de compter les fêtards mais il y avait énormément de monde. Le nouveau stand de restauration tournait à plein régime avec pas moins de 17 personnes derrière pour envoyer les assiettes.



Un énorme succès dès le vendredi avec la soirée animée par TTC.



Après un peu de rangement, le samedi après-midi avait lieu le concours de pétanque.

Les amateurs de boules étaient en nombre pour ce concours 2024.

Le soir, la cour d'école s'est à nouveau remplie pour la grande Paella servie à une vitesse éclair par nos flamants roses.

Tout le monde a pu à nouveau danser sur notre piste de danse sous les lumières de Diffusion 24 !

Un tout petit peu de sommeil, un bon bol de soupe et nous étions prêts pour vous accueillir le dimanche matin accompagnés des membres du marché. Entre le marché, le vide greniers, le concours de rampeau, le stand restauration, la buvette et la musique musette, il y avait de quoi passer un agréable moment dans le village et encore une fois se régaler.

Dans l'après-midi, nous avons renouvelé cette année le Blind Test, nous avons passé un super moment entre rigolade et convivialité avant d'accueillir Les Padawan qui ont enflammé la scène pour cette dernière soirée.

Pour le plaisir des papilles, le stand restauration était encore à fond.

En milieu de soirée, une nouvelle version des feux d'artifices était tirée afin de mettre en lumière notre magnifique village et d'entendre les échos très loin au fond des beunes !



► Rando Mob

Malgré la météo capricieuse, la 3^{ème} édition de la rando Mob avait lieu le 6 octobre. Au guidon de mobylettes toutes aussi différentes les unes que les autres, les randonneurs ont roulé sur un parcours de 75 km.

Une pause casse-croûte et ravitaillement avait lieu dans le village de Campagne. A leur retour à Marquay, un bon repas chaud les attendait. Toutes et tous sont repartis très contents de leur journée à Marquay.



► Marche Octobre Rose

Le 20 octobre, pour une première dans notre village, nous avons organisé une marche pour les randonneurs ainsi qu'une marche nordique au profit d'Octobre Rose sur un même parcours de 9 km. Une centaine de marcheurs ont participé avec une météo clémente. Au retour, 80 d'entre eux sont restés à la salle des fêtes pour partager un repas. Lors de la proposition de cette manifestation par un membre de l'équipe, ce fut une évidence d'aller au bout de cette journée. Les bénéfices de 1523 € sont reversés à la ligue contre le Cancer ainsi que dans un service d'oncologie.



► Marché de Noël

Le 1^{er} décembre, nous avons organisé le marché de Noël. Le soleil était de la partie et nous a permis de passer une excellente journée très conviviale. Nous avons beaucoup d'artisans et de créateurs. Ce fut une superbe édition qui sans aucun doute connaîtra encore un développement en 2025 !



Le comité des fêtes de MARQUAY 2024, c'est aussi 2 soirées marchés gourmands en partenariat avec l'association du marché, des soirées théâtres et contes avec la troupe de Tamniès, la troupe du théâtre de poche, la troupe du Leberou ou encore la soirée Brassens.

Sachez que pour la fête, l'équipe au complet compte 55 bénévoles qui ont encore de belles idées pour animer le village et pour financer du matériel pour l'école et la garderie ainsi que des sorties scolaires.

Le bureau :

- Président : Florent LIRAUD
- Vice-Président : Pierre DELIBIE
- Trésorière : Sylvie JESINGHAUS
- Trésorière adjointe : Isabelle DELIBIE
- Secrétaire : Brigitte CHOUCHERIE
- Secrétaire adjointe : Romane DELACHEZE MUREL

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2025

- | | |
|------------------|-------------------|
| ◆ 9 mars | Soirée théâtre |
| ◆ 18 mai | Rando mob |
| ◆ 8 juin | Rando quad et SSV |
| ◆ 27 juin | Feu de Saint-Jean |
| ◆ 13 juillet | Course de côte |
| ◆ 1, 2 & 3 août | Fête du village |
| ◆ date à définir | Rando Mob |

Les autres dates seront communiquées au fil de l'année.



GYM POUR TOUS

Et c'est reparti pour une année sportive.
Nous avons toujours le plaisir de nous retrouver
et de passer un bon moment ensemble dans
la joie et la bonne humeur tout en travaillant
nos petits muscles et en s'entraînant avec nos
super coachs.

Coachs et horaires n'ont pas changés.



Gym pour tous

● Tous les mardis à la Salle de Convivialité de MARQUAY

CATHERINE nous propose

SEANCE GYM DOUCE :

◆ de 18 h à 19 h

Posture, équilibre, concentration, mémoire, coordination,
souplesse et entretien musculaire.

◆ de 19h15 à 20h15

Gym plus rythmée : cardio, musculation, exercices avec
élastique, bâton, ballon, etc

● Tous les jeudis à la Salle de Convivialité de TAMNIES

MICHEL nous propose

GYM TONIQUE

◆ de 19 h à 20 h également une séance tonique

Renforcement musculaire, abdos, fessiers, planche, dorsaux

► Les tarifs cette année sont :

■ 1 séance/semaine 115 €

■ 2 séances/semaine 175 €

■ 3 séances/semaine 235 €

A très bientôt, Sylvie Jesinghaus

► Pour tout contact : Brigitte Choucherie ☎ 06 70 03 25 19

A très bientôt

Sylvie Jesinghaus



La saison 2023/2024 fut une bonne saison avec le maintien de l'équipe fanion en 2^{ème} division et une montée en 3^{ème} division ratée de justesse pour l'équipe réserve en terminant à la troisième place du championnat de 4^{ème} division.

Pour cette nouvelle saison, notre club se porte bien l'équipe A, emmenée par Loïc et Morgan De Sousa, est en bonne voie pour assurer son maintien, et l'équipe B encadrée par Nathan Gaillard et Pierre Delibie occupe la deuxième place de sa poule.

Nous avons pu enregistrer l'arrivée de nouveaux joueurs du secteur.

Notre effectif est rajeuni et aujourd'hui nous comptons pas moins d'une soixantaine de licenciés.



Equipe 1



Equipe 2



Foot Loisirs

Nous pouvons également compter sur le soutien des municipalités de Marquay et de Tamniès ainsi que de nombreux partenaires locaux, sans oublier nos indispensables bénévoles.

Grâce à eux, nos licenciés ont pu bénéficier des meilleures conditions de jeu, avec convivialité et sportivité, valeurs chères à notre club.

Nous leur en sommes extrêmement reconnaissants !

Nul doute, qu'avec un tel soutien en 2025, cette année sera une réussite !

Quentin & Adrien

Présidents heureux de l'Entente Marquay Tamnies



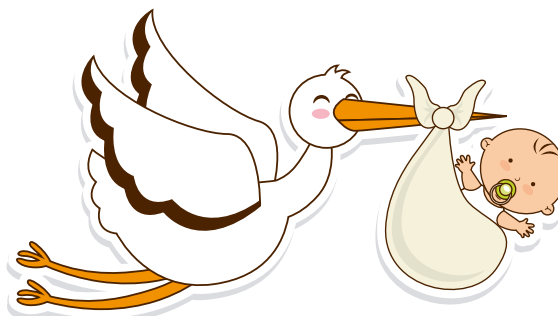
NAISSANCES

Lizzie, Céline SOULETIS

Le 15 février 2024

Fanny BAJONCZAK

Le 30 juillet 2024



Toutes nos félicitations

MARIAGES

Ingrid GAY & Julien BADOURES

Le 25 mai 2024

Cécile BOURIQUET & Franck NEYRAT

Le 6 juillet 2024

Patricia RIOU & Philippe GUILLAUME

Le 31 août 2024

Marie-Ange FOURCADE & Maxime REGNER

Le 13 septembre 2024

Nathalie LAINÉ & François JOLY

Le 19 octobre 2024



Toutes nos félicitations

DÉCÈS

Frédéric BARRAIN

Le 29 janvier 2024

Gilbert LEMAITRE

Le 6 août 2024

Guy SUDRY

Le 24 septembre 2024



Toutes nos condoléances aux familles





Crèche réalisée par Mme & M. Lentisco et Malou Blanchard



Joyeux
Noël
et bonne année !

NOUS VOUS PROPOSONS DE NOUS RETROUVER A COMPTER DU 7/2/2025

LES 1ers VENDREDIS DE CHAQUE MOIS DE 15H A 18H A L'ESTEREL AFIN DE PARTAGER DES MOMENTS
TOUS ENSEMBLE AUTOUR D'UN JEU DE SOCIETE

APPORTEZ VOTRE JEU PREFERE SI VOUS LE SOUHAITEZ MAIS NOUS EN AVONS SUR PLACE ET LES
GROUPES SE FERONT D'EUX MEME A "L'ENVIE" LE PRINCIPAL ETANT DE PASSER DE BONS MOMENTS
DANS LA BONNE HUMEUR

PAS DE COTISATION NI D'INSCRIPTION

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS nat24620@gmail.com



Directeur de la publication : Jean-Luc Astié - Bulletin élaboré par l'équipe municipale avec l'aide du personnel administratif
Merci aux associations locales pour la rédaction de leurs pages